

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1955)

**Rubrik:** Publications et Information

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PUBLICATIONS ET INFORMATION

### REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE.

Parvenu à l'âge de la retraite, M. Louis Demolis, qui assumait la rédaction de la *Revue internationale de la Croix-Rouge*, a quitté ses fonctions à la fin de 1954, pour reprendre des activités privées.

M. Jean-G. Lossier, qui collaborait déjà à la *Revue internationale* depuis plusieurs années, a été désigné comme rédacteur en chef, à la date du 1<sup>er</sup> janvier.

La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, organe officiel de la Croix-Rouge, a poursuivi en 1955 la publication des études sur l'existence, dans les philosophies orientales, de la notion selon laquelle tout être humain dans la détresse, ami ou ennemi, doit être aidé. Un second numéro spécial d'une cinquantaine de pages, en langue arabe, a été publié ; préparé conjointement avec les Sociétés nationales du Moyen-Orient et remis à de nombreuses personnalités et institutions, il a permis de mettre en valeur la communauté d'idéal des Croix-Rouges et des Croissants-Rouges.

La *Revue internationale* a publié, notamment, l'important ouvrage de M. Jean-S. Pictet, directeur des Affaires générales du CICR, sur les Principes de la Croix-Rouge, des études sur l'identification et la protection des enfants en temps de guerre ainsi que des articles de différentes personnalités sur des sujets de droit international ; des pages de M. Max Huber sur une revision éventuelle des Conventions de La Haye relative à la

guerre, et de M. Gilbert Gidel sur la protection des embarcations de sauvetage ; en outre, sur le thème de la neutralité du personnel sanitaire, plusieurs articles dus à des auteurs de divers pays. Signalons enfin de nombreuses chroniques, parmi lesquelles « Romain Rolland et la Croix-Rouge », la « Diffusion des Conventions de Genève », « Diversité des milieux culturels et action humanitaire ».

Dans la rubrique « Nouvelles de Sociétés nationales », la *Revue internationale* a reproduit des articles écrits pour elle par les Croix-Rouges, ainsi que des informations sur l'activité de ces Sociétés. Enfin, comme toujours, sous les rubriques « Faits et Documents » et « Bibliographie », elle a rendu compte des principaux congrès et réunions de l'année, notamment de ceux auxquels participaient les délégués du CICR, et analysé des ouvrages d'intérêt humanitaire et de droit international.

Les principaux articles ont également paru dans les suppléments en langues anglaise, espagnole et allemande et de nombreuses informations ont été reproduites dans les publications des Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Le CICR a continué d'échanger la *Revue internationale* contre d'autres publications et il a eu la satisfaction de constater qu'un nombre croissant de personnes et d'institutions s'intéressent maintenant, dans tous les pays, à la Revue qu'il publie.

#### INFORMATION.

Le CICR emploie les techniques modernes de l'information et cela à moindre frais. Il entretient d'excellentes relations avec la presse suisse, les correspondants à Genève de journaux étrangers et maintes rédactions hors de Suisse. Il ne néglige pas non plus l'information par le son et par l'image. Les documents diffusés sont souvent accompagnés de photographies illustrant les interventions en faveur des victimes des conflits. Les films du CICR « Inter arma caritas », « Les errants de Palestine », « Tous frères » ont été projetés à la demande de Croix-Rouges nationales dans les deux hémisphères. Le CICR utilise largement la radio et même la télévision : il a le privilège de disposer depuis 1948, de sa propre longueur d'onde et, depuis

1955, à Genève, de son propre « Studio Max Huber », pourvu des appareils les plus modernes. Il bénéficie aussi des facilités des émetteurs de Radio-Genève et de Schwarzenbourg.

Il est ainsi à même de se préparer, dès le temps de paix, à sa mission en temps de guerre, pour la diffusion avec le maximum de célérité des renseignements relatifs aux victimes militaires et civiles des événements.

L'information doit être objective, s'en tenir aux faits, mais elle ne s'arrête pas à la description d'un certain nombre d'actions pratiques exercées sur le terrain et toujours facilement compréhensibles pour le plus large public. Elle tend aussi à illustrer l'activité de caractère juridique et scientifique qui se poursuit au CICR, visant à perfectionner continuellement le droit humanitaire international.

La tâche de l'information n'est pas toujours aisée : trop souvent une nouvelle de presse inconsidérée, dont la passion partisane s'empare aussitôt, compromet l'action du CICR et nuit en définitive à ceux-là mêmes que le CICR cherche à secourir. L'information doit donc savoir rester discrète dans l'intérêt des victimes, même au risque de voir le CICR accusé — à tort — d'inertie.

Les membres du CICR, de la direction et des délégations, ont continué à donner des conférences sur l'œuvre du Comité international et les dispositions des Conventions de Genève, à l'occasion de diverses manifestations tant en Suisse qu'à l'étranger. Ces conférences ont été faites par M. Léopold Boissier, M<sup>me</sup> Lucie Odier, MM. Rodolfo Olgiati, Paul Ruegger, Frédéric Siordet membres du CICR, MM. Borsinger, Bovey, Gaillard, M<sup>me</sup> Pfirter, MM. Pictet, Pilloud, Schoenholzer, Wilhelm, membres des services de direction, MM. Angst, Bossard, Maag, Mittner, Moll, délégués ou anciens délégués du CICR.

Comme chaque année, les messages adressés au monde par le Président du CICR à l'occasion de la *Journée internationale de la Croix-Rouge*, comme du *Nouvel An*, ont été enregistrés et diffusés par un grand nombre de stations de radio dans les deux hémisphères.

## PUBLICATIONS DIVERSES.

On trouvera ci-dessous la liste des publications éditées par le CICR au cours de l'année :

*Les Conventions de Genève du 12 août 1949 — Commentaire* publié sous la direction de M. J. Pictet, docteur en droit, directeur des Affaires générales du CICR. IV<sup>e</sup> Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre. — Genève, 729 p.<sup>1</sup>.

*Les Principes de la Croix-Rouge* par Jean-S. Pictet. Préface de M. Max Huber, Président d'honneur du CICR. — Genève 1955, 158 p.

*Le problème de l'esclavage* par Henri Coursier, du service juridique du CICR (en anglais), Genève, 1955, 48 p.

*Diffusion des Conventions de Genève de 1949* par J. de Preux, membre du service juridique du CICR. — Genève, 1955, 90 p.

*La rétention et la relève du personnel sanitaire et religieux. ACCORDS-TYPES* (français, anglais, espagnol, allemand et russe). — Genève, 1955, 26 p.

*Commission d'experts chargée d'examiner la question de l'application des principes humanitaires en cas de troubles intérieurs* (Genève 3-8 octobre 1955). — Genève, 1955, 8 p.

*Rapport sur l'activité du CICR (1<sup>er</sup> janvier-31 décembre 1954)*, (français, anglais, espagnol et allemand). — Genève, 1955, 90 p.

---

<sup>1</sup> Pour sortir de presse au début de 1956.